

Genre du véhicule	Châssis de camion		Marque de fabrication	Type		Modèle année	Bordereau-type n°
			H E N S C H E L	H S 120 T A K - C H		1958	2 4 9 6
Entraînement s/ttes roues							
Caractéristiques "HS 120 TAK-CH" s/plaqu. construct. à droite au-dessus marche-pied - Cabine avancée							
Entraînement s/ttes roues. - Empattement 3'200 mm Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis HENSCHEL Werk GmbH, K a s s e l (D)							
N° du châssis frappé à droite latéral, s/longeron, derrière première & dernière jumelle de ressort							
N° du moteur frappé à droite, au centre bloc-moteur, au-dessus pompe à injection							
Type du moteur 522 DFT-J, avec compresseur mécan. (Nouvelle désign. du moteur "6 R 1013 A" +)							
Position du mot. à l'avant Frein-moteur s/échappement (commandé par air comprimé)							
Cylindrés 6'126 cm³ Frein de remorque prise pr. freinage indir. (air comprimé)							Dimensions ext. en mm
Temps 4		Transmission mécanique		Touill/Cabest. ---		Longueur (châss) 5'815	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 5 x 2		Crochet de rem. s/demande*		Largeur 2'250/2'250	
Entraînement s/toutes roues		Vitesse en 1 ^{re} 6,1		Velo avant 1'918		Hauteur (cab.) 2'565	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 68		Velo arrière 1'666		Empattement 3'200	
Nombre de pneus 6		Blequage différentiel s/pont AR		Diam. de bran. 12.95/14.50		Porte à faux arr. 1'150	
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur les roues arrières / frein à cliquet, par triangle							
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide s/cab.	3'275	1'575	4'850	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur ---
Charge utile	---	---	---	Charge pass.	2'900	2'900	Largeur ---
Total	---	---	---	Larg. bd. roui.	---	---	Hauteur ---
Carante de fabr.	4'500	8'500	11'200	Pression spec.	---	---	Hauteur ridelles ---
Poids max. garanti nr. train routier 28'500 ***)			Nombre de portes 2 (cabine)				
Direction: position à gauche (servo-hydr.) - avancée			Marque du moteur HENSCHEL				
Aléage 100		Course 130		G. V. Impôts 31,20/150			
Forme de la carrosserie cabine avancée, autrement exécution individuelle (DIN)							
Nombre de places: total 2		(avant 2 milieu -- arr. --)				Places debout ---	
Siège arrière ---		Siège-car					

****)

Phares: marque	2/ HELIA ou BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=au-dessus phares (or.) - AR=comb. av. feux stop	
Feux de position	2/ dans les phares+2 s/toit cab.	Ecaux-glace	2/ électriques (orange)
Phare brouillard	—	Avantixeur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ dans boîtier combiné (rouge)	Rétroviseur	2/ à l'extérieur s/charnières portes
Rélecteurs	2/ séparés oscillants	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb. av. clignot. (orange)	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche pr. pl. haute		
Phare marche arrière	—		
Equipement électrique	12 / 24 Volts		
Mesure du bruit	86 dB Pharis à 2'500 t/min. - Tuyau d'échappement mené droit vers l'arrière		

Observations et exceptions

- *) Les véhicules qui jouissent d'une rétrocession partielle des droits de douane doivent être munis d'un crochet de remorque (s'adaptant aux anneaux des timons des remorques d'armée) et de 2 éclisses pour les câbles de sécurité des dites remorques.
- ***) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser:
5,0 t pour pont normal - 4,5 t pour pont basculant, fourgon & exécut. spéc.
- *****) Poids max. de remorquage: Ce type de véhicule peut démarrer avec une remorque de 15'000 kg dans une pente de 15% (vhc. de traction à pleine charge).
- *****) Equipement: Est modifié ou complété lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- +) Type du moteur: Nouvelle désignation du même moteur qui sera utilisée prochainement:
"6 R 1013 A" = 6 cylindres, moteur en ligne (Reihenmotor), alésage 100 mm course 130 mm avec compresseur mécanique (Aufladung).

Cette carte remplace le certificat de type du 24./25.3.58

(Nouveau tirage concernant la garantie des essieux)

(30.4.1958)

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, le 24./25.3.1958

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Châssis de camion	Marque de fabrication H E N S C H E L	Type H S 120 T A K - C H Entraînement s/ttes roues	Modèle année 1958	Désignation-type N° 2 ' 4 9 6
---	---	---	-------------------------	-------------------------------------

Caractéristiques "HS 120 TAK-CH" s/plaqu.construct. à droite au-dessus marche-pied - Cabine avancée

Entraînement s/ttes roues . - Empattement 3'200 mm Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6

Constructeur du châssis HENSCHEL Werk GmbH, Kassel (D)

N° du châssis frappé à droite latéral. s/longeron, derrière première & dernière jumelle de ressort

N° du moteur frappé à droite, au centre bloc-moteur, au-dessus pompe à injection

Type du moteur 522 DPT-L avec compresseur mécan. (Nouvelle désign. du moteur "6R 1013 A" +)

Position du mot. à l'avant Frein-moteur s/échappement (commandé par air comprimé)

Cylindrée 6'126 cm³ Frein de remorque prise pr. freinage indir. (air compr.)

Temps 4 Transmission mécanique Treuil/Cabest. —

Rafraîchissement eau Nombre vit. avant 5 x 2 Crechet de rem. s/demande*)

Entraînement s/toutes roues Vitesses en 1^{re} 6,1 Vitesse avant 1'918

Nombre d'axes 2 Vitesses en prise dir. 6B Vitesse arrière 1'666

Nombre de pneus 6 Bloquage différentiel s/pont AR Diam. de traq. 12,95 / 14,50

Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, sur toutes les roues

Frein à main mécanique, à expansion interne, sur les roues arrières/ frein à cliquet, par triangle

Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	dimension	Dimensions int. en mm
A vide s/cab.	3'275	1'575	4'850	Dimension	10.00-20	10.00-20	Multiply	Longueur —
Charge utile	—	—	— **)	Charge pneu	2'900	2'900	—	Largueur —
Total	—	—	—	Larg. bd. roul.	—	—	—	Hauteur —
Garantie de fabr.	4'000	8'500	11'200	Pression spec.	—	—	—	Hauteur ridelles —

Poids max. garanti nr. train routier 28'500 ***) Nombre de portes 2 (cabine)

Direction: position à gauche (servo-hydr.) - avancée Marque du moteur HENSCHEL

Alésage 100 Course 130 C. V. Impôts 31,20 / 150

Forme de la carrosserie cabine avancée, autrement exécution individuelle (DIN)

Nombre de places: total 2 (avant 2 milieu - arr. -) Places debout —

Siège arrière — Siège-car —

****)

Phares: marque	2/ HELLA ou BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=au-dessus phares (or.)	-AR=comb.av. feux stop (orange)
Feux de position	2/ dans les phares + 2 s/toit	Ecran-glass	2/ électriques
Phare brouillard	—	'cab. Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ dans boîtier combiné (rouge)	Rétroviseur	2/ à l'extérieur s/charnières
Réfecteurs	2/ séparés oscillants	Indicateur de vitesse	1/ km/h [portes
Feu stop	2/ comb. av. clignot. (orange)	Figurine de réflecteur	aucune
Eclairage II ^e de contrôle	1/ comb. à gauche pr. vl. haute		
Phare marche arrière	—		
Équipement électrique	12 / 24 Volts		
Niveau de bruit	86 dB REEEM à 2'500 t/min. - Tuyau d'échappement mené droit vers l'arrière		

Observations et exceptions:

- *) Les véhicules qui jouissent d'une rétrocession partielle des droits de douane doivent être munis d'un crochet de remorque (s'adaptant aux anneaux des timons des remorques d'armée) et de 2 éclisses pour les câbles de sécurité des dites remorques.
- **) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser:
5,0 t pour pont normal - 4,5 t pour pont basculant, fourgon & exécutions spéc.
- ***) Poids max. de remorquage: Ce type de véhicule peut démarrer avec une remorque de 15'000 kg dans une pente de 15% (vhc. de traction à pleine charge).
- ****) Équipement: Est modifié ou complété lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- +) Type du moteur: Nouvelle désignation du même moteur qui sera utilisée prochainement :
"6 R 1013 A" = 6 cylindres, moteur en ligne (Reihomotor), alésage 100 mm, course 130 mm avec compresseur mécanique (Aufladung).

Lieu et date de l'expertise-type Genève, le 24./25.3.1958

La Commission d'expertise-type